

Le bureau de poste de Maisons-de-Cèdre, 1928-1933

par Grégoire Teyssier

L'histoire de ce petit bureau de poste d'été, situé dans le comté de Terrebonne, débute en 1928 lorsqu'une soixantaine d'habitants de l'endroit, la plupart résidants estivaux, envoient une pétition au ministre des Postes de l'époque afin d'obtenir un bureau de poste. Avec à leur tête un dénommé Maxime Séguier, propriétaire du restaurant, du garage, et du magasin général de l'endroit, et appuyée par le député du comté, l'honorable Athanase David, la requête non datée, mais sans doute de février ou début mars 1928, se lit comme suit :

« J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillante attention l'octroi d'un bureau d'été pour la place dite « Les Maisons de Cèdres » (sic), située dans la paroisse de Ste-Adèle, comté de Terrebonne ... La dite place se trouvant à une distance d'au-delà de deux milles du bureau permanent de Ste-Adèle-en-Bas et d'une distance de trois milles de celui de Val-Morin, dans l'intérêt général... Je consens et m'engage à faire gratuitement le transport et le service de la poste des « Maisons de Cèdres » à la gare de Mont-Rolland qui est la station de chemin de fer du CPR desservant Ste-Adèle. Le nombre de familles comprises dans le district mentionné est d'environ 125 à 150 tout comme touristes que résidants permanents. »¹

Le 24 mars 1928, le ministère des Postes analyse la requête et établit les faits :

- Site proposé : Lots 4A et 4B, Rang 10, canton Morin, paroisse de Sainte-Adèle.
- Nom proposé : Les Maisons-de-Cèdres (sic), nom sous lequel le lieu est connu.
- Maître de poste proposé : Maxime Séguier, restaurateur, propriétaire d'un garage et d'un magasin.
- Les bureaux actuels : Sainte-Adèle-en-Bas, deux milles; Sainte-Adèle, trois milles; Val-Morin, trois milles et demi, les trois bureaux desservis quatre fois par jour par le *Chemin de fer du Canadien Pacifique*.

L'endroit est peuplé d'environ 50 résidants permanents et 100 résidants saisonniers. Il existe un magasin général, un restaurant, un garage, et une colonie estivale pour les vétérans de la Première Guerre mondiale (appelée *Colonie des Sacs-au-dos*).

Plan d'implantation du bureau

Au mois d'avril suivant, la requête est approuvée. Le ministère des Postes stipule que le bureau sera ouvert du 1^{er} mai au 31 octobre, sous la responsabilité de Maxime Séguier. Il desservira 50 résidants permanents et 100 résidants estivaux. Les revenus sont estimés à 100 \$ par année et le maître de poste effectuera gracieusement le transport du courrier, tous les jours, excepté le dimanche, entre ce nouveau bureau et celui de Sainte-Adèle-en-Bas ainsi que la gare de Mont-Rolland (pour les trains n°s 455 et 456). Seule objection du ministère, l'article « Les » du nom disparaîtra et le bureau non comptable sera ouvert sous le nom MAISONS DE CÈDRES (En fait l'appellation utilisée sera MAISONS-DE-CÈDRE). Le contrat de transport de courrier entre Maisons-de-Cèdre et la gare de Mont-Rolland, par Sainte-Adèle-en-Bas, sera accordé pour quatre ans, sans charge pour le ministère (Illustration 1).

Le bureau ouvre donc officiellement le 16 mai 1928, et fermera définitivement le 19 août 1933.

D'après la base de données des archives du ministère des Postes⁴, les dates d'opération du bureau selon les saisons sont :

- Du 1^{er} mai 1928 au 8 septembre 1928
- Du 1^{er} mai 1929 au 7 septembre 1929
- Du 15 mai 1930 au 3 septembre 1930
- Du 15 mai 1931 au 21 septembre 1931
- Du 16 mai 1932 au 15 septembre 1932
- Du 24 mai 1933 au 19 août 1933

De 1928 à 1933, soit durant ces six saisons consécutives d'opération, le maître de poste des lieux sera Maxime Séguier (Illustration 2). Le cachet à date simple cercle interrompu sera utilisé pendant cette période (Illustrations 3 et 4).

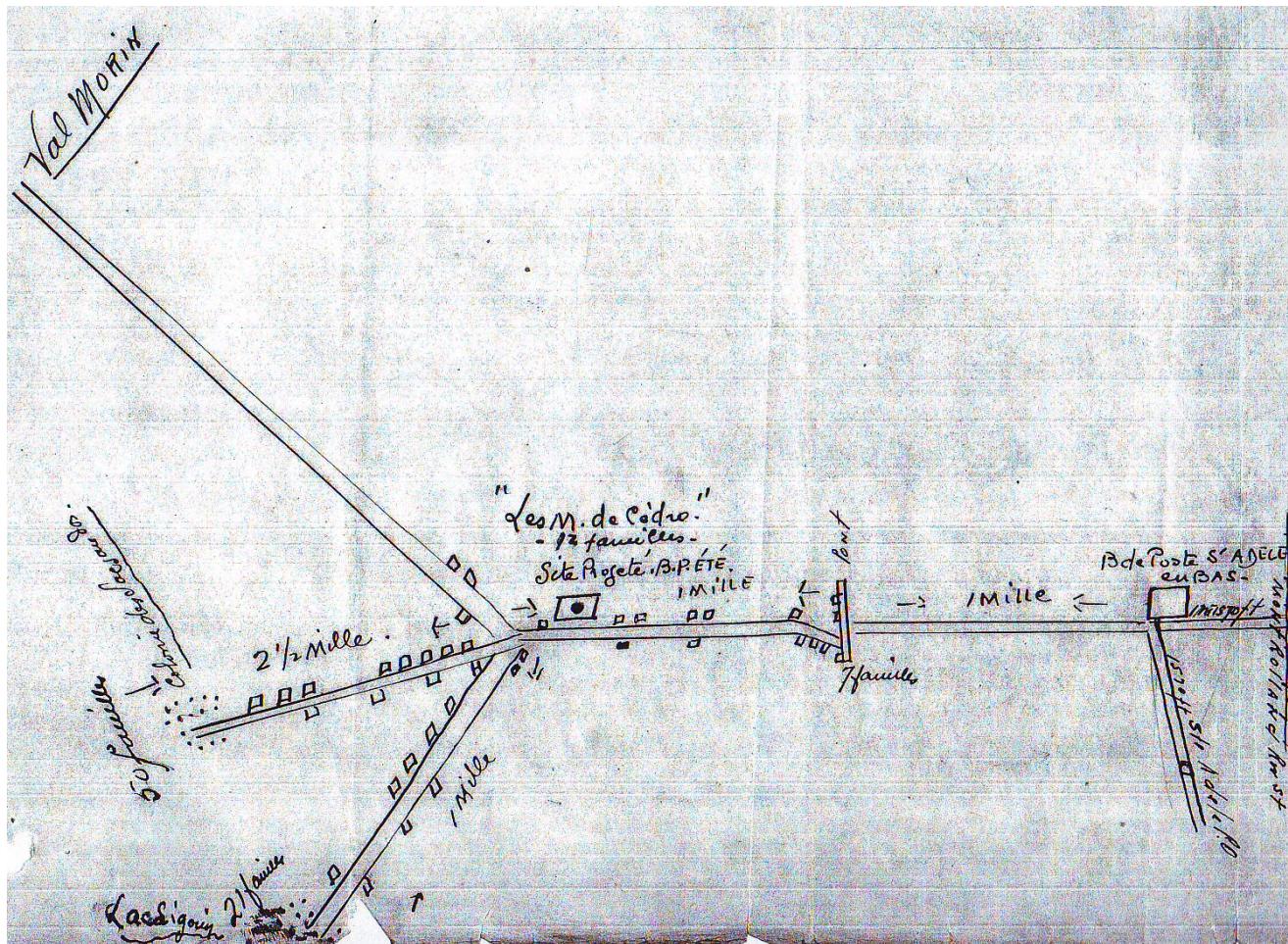


Illustration 1 : Plan d'implantation du bureau de poste. Le site projeté, et qui sera adopté, est à la croisée des Rangs 3 et 4, à deux milles et demi de la *Colonne des Sacs-au-dos* où vivent 50 familles, à un mille du Lac Sigouin où résident 21 familles, et à deux milles du bureau de poste de Sainte-Adèle-en-Bas.
On prévoit qu'il pourra desservir environ 90 familles. [Source : BAC, RG3, dossier 2955-6¹]



Illustration 2 : La signature du maître de poste Maxime Séguier telle qu'elle figure sur sa lettre de démission datée du 3 mai 1934.
[Source : BAC, RG3, dossier 2955-6¹]

Ce bureau saisonnier sera donc desservi quotidiennement, sauf le dimanche, par les trains postaux Montréal - Mont-Laurier n°s 455 et 456 à la station ferroviaire de Mont-Rolland. Les commis devront donc faire un sac fermé direct pour ce bureau, lequel devra être laissé à la station de Mont-Rolland.

Durant le premier été d'opération, l'été 1928, étant donné que la majorité des résidants saisonniers avaient quitté l'endroit début septembre, le bureau ferme le 8 septembre au lieu du 31 octobre comme prévu au contrat. En fait, lors des six saisons d'opération consécutives, le bureau ouvrira entre le 1^{er} et le 24 mai pour fermer entre le 3 et le 21 septembre. Et après la fermeture saisonnière du bureau, le courrier sera acheminé vers celui de Sainte-Adèle-en-Bas. En 1932, le courrier y est reçu quotidiennement par le train n° 455² à 16 h 45, et il est expédié, tous les jours, à 18 h 20 par le train n° 456.

Afin d'avoir une idée de l'importance très relative de ce bureau, durant la saison 1931, il s'y est vendu pour 29 \$ seulement de timbres! Il s'en vendra pour seulement 10 \$ en 1933!



Illustration 3 : Épreuve du cachet à date simple cercle interrompu utilisé par le bureau de Maisons-de-Cèdre entre 1928 et 1933.

[Source : J. Paul Hughes³]

Mai 1932 : Le début de la fin!

En mai 1932, il ne reste plus qu'une année d'existence à ce bureau, ouvert quatre ans auparavant. En effet, au printemps 1932, une dénommée Marie A. Millette, sollicite à son tour l'ouverture d'un bureau de poste saisonnier, cette fois près du Lac Millette (Rang 4), situé à environ un mille de l'actuel bureau Maisons-de-Cèdre. Jugé trop près du bureau existant, le ministère des Postes rejette la demande, et c'est là que les choses s'enveniment!

L'année suivante, le 10 août 1933, une plainte formelle est adressée au ministère des Postes par un résidant saisonnier de Maisons-de-Cèdre. Elle se lit comme suit :

« Le 26 juillet dernier, je demande au maître

de poste de Maisons-de-Cèdre, près [de] Sainte-Adèle (Monsieur Laguier, je crois) des timbres pour la somme de 1,28 \$ pour affranchir 41 lettres. Le maître de poste me répond qu'il n'a pas suffisamment de timbres et me propose de lui remettre l'argent. Il promet d'affranchir et d'envoyer les lettres le lendemain. Or j'apprends qu'au moins 3 personnes sur 6 destinataires vus à date n'ont pas reçu les lettres adressées à leur nom. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, de faire enquête sur ce sujet... »¹.

Entre-temps, les résidants des Rangs 3 et 4 de Sainte-Adèle réclament à leur tour un bureau de poste qui serait localisé cette fois au Rang 3 chez un dénommé Adélard Cloutier de la Rivière-au-Mulet. Ils allèguent que ce serait plus pratique pour eux que de se rendre au bureau de Maisons-de-Cèdre. Actuellement, selon eux, se rendre au bureau de Sainte-Adèle-en-Bas n'est pas plus compliqué. De plus, ils font valoir que le bureau Maisons-de-Cèdre est situé dans un restaurant où il y a une salle de danse, et pour certains résidants bien-pensants ce n'est pas convenable. Cela dit, pour le Ministère, un bureau situé au Lac-Millette ne serait pas non plus pratique pour les habitants du Rang 4 étant donné qu'il serait



Illustration 4 : Exemple d'utilisation du cachet à date simple cercle interrompu MAISONS-DE-CEDRE en date du 5 juin 1930, obliterant un timbre de poste aérienne (5 cents) pour les États-Unis, via Montréal. [Source : Collection Grégoire Teyssier]

presque aussi éloigné que celui de Sainte-Adèle-en-Bas. Le Ministère recommande donc aux habitants de s'entendre sur un site approprié qui devrait être à la jonction des Rangs 3 et 4. Si cela était possible, il serait alors envisageable de fermer le bureau de Maisons-de-Cèdre.

Est-ce la plainte portée en juillet 1933 à l'égard du maître de poste de Maisons-de-Cèdre ou les tractations à l'égard de l'ouverture d'un nouveau bureau, quoi qu'il en soit, Maxime Séguier, visiblement peu apprécié de la majorité des habitants des alentours, offre sa démission en tant que maître de poste en mai 1934 et ce, juste avant l'ouverture prévue de son bureau saisonnier. Afin de justifier sa décision, il allègue le faible achalandage, et le fait que désormais les gens ne semblent passer que les weekends à Maisons-de-Cèdre. Il va même jusqu'à dire que seulement deux ou trois personnes se servent du bureau, essentiellement pour recevoir leur journal, et qu'il est devenu superflu et ne souhaite pas engager de risque financier étant donné qu'il agit aussi bénévolement à titre de postillon. On le comprend, car les revenus du bureau pour la saison 1933 sont seulement de 10 \$!

Bref, on le voit, ce bureau n'est pas vraiment utilisé par les habitants des Rangs 3 et 4, mais seulement par les quelques clients du restaurant de Maxime Séguier. Mais visiblement, une bisbille locale faisait qu'il devait être boycotté. Ainsi, le ministère des Postes recommande la fermeture définitive du bureau de Maisons-de-Cèdre. Et il est définitivement admis que l'endroit idéal pour l'établissement d'un nouveau bureau serait à la jonction des Rangs 3 et 4. Cela dit, tant que les résidants de ces rangs iront faire leurs emplettes à Sainte-Adèle-en-Bas, un nouveau bureau est-il vraiment nécessaire? Tant que les habitants ne feront pas d'autres suggestions ou réclamations, rien ne se fera.

En février 1934, fort de l'appui de l'*Association conservatrice centrale du comté de Terrebonne* et de onze familles de résidants permanents et 37 familles estivales, les partisans de l'établissement d'un bureau à la Rivière-au-Mulet, sous l'impulsion d'Adélard Cloutier (prétendant au titre de futur maître de poste) semblent tendre vers la victoire. Mais, d'accord sur le principe de l'ouverture d'un nouveau bureau, le ministère des Postes n'acquiesce cependant toujours

pas quant à son emplacement tel que proposé, étant défavorable aux résidants du Rang 4 qui auraient une côte d'un demi-mille de long à franchir sur un terrain mal carrossable. Dans ces conditions, les habitants du Rang 4 préfèrent encore conserver un bureau près de Maisons-de-Cèdre. Il serait situé cette fois à la Rivière-au-Mulet, sur le Rang 3. Finalement, une entente a dû être conclue car, en mai 1935, un bureau d'été est ouvert à la Rivière-au-Mulet, géré par Adélard Cloutier. Il restera en activité jusqu'en 1950.

Mais la saga n'est pas encore terminée! En avril 1935, une nouvelle pétition réclame la réouverture du bureau de Maisons-de-Cèdre. Cette fois, il serait situé dans la maison de monsieur Phidime Gagné, à la croisée des Rangs 3 et 4. Sa résidence est située à un mille et demi du nouveau bureau de Rivière-au-Mulet et à une courte distance de la résidence de M. A. Millette qui a, lui aussi, récemment réclamé l'ouverture d'un bureau. Mais, le ministère des Postes juge la maison de M. Gagné mal située (presque tous les résidants qu'ils soient saisonniers ou permanents habitent près du Lac-Millette, sur le Rang 4 ou près de la jonction des Rangs 3 et 4 près du nouveau bureau de Rivière-au-Mulet. En conséquence, la requête de M. Gagné est rejetée et il faudra attendre 1946 pour qu'un bureau soit établi à Lac Millette (Illustration 5). Fin d'une véritable saga qui démontre les tensions qui existent quelques fois entre voisins et les complexités auxquelles ont pu être confrontés les fonctionnaires des Postes!

Pour la petite histoire, le lieu-dit Maisons-de-Cèdre existe encore de nos jours, mais les Rangs 3 et 4 de notre histoire s'appellent aujourd'hui Boulevard Ste-Adèle et ... Autoroute 15!

¹ BAC, RG3, série D-3, dossier 2955-6 : « Inspectors' Reports and General File for the Post Office at Maisons de Cedre, 1928-1940 ».

² Ministère des Postes, *Distribution List for the Province of Quebec*, Ottawa, 1930, p. 59.

³ J. Paul Hughes, *Proof Strikes of Canada, Volume III: Split Circle Proof Strikes of Quebec*, Robert A. Lee Philatelist Ltd., Kelowna, C.-B., 1989, p. 52.

⁴ http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de donnees/bureaux-poste/001001-119.01-f.php?&isbn_id_nbr=27293&interval=24&&PHPSESSID=3s0s5cbmt94l6ri81i92jse8b4.

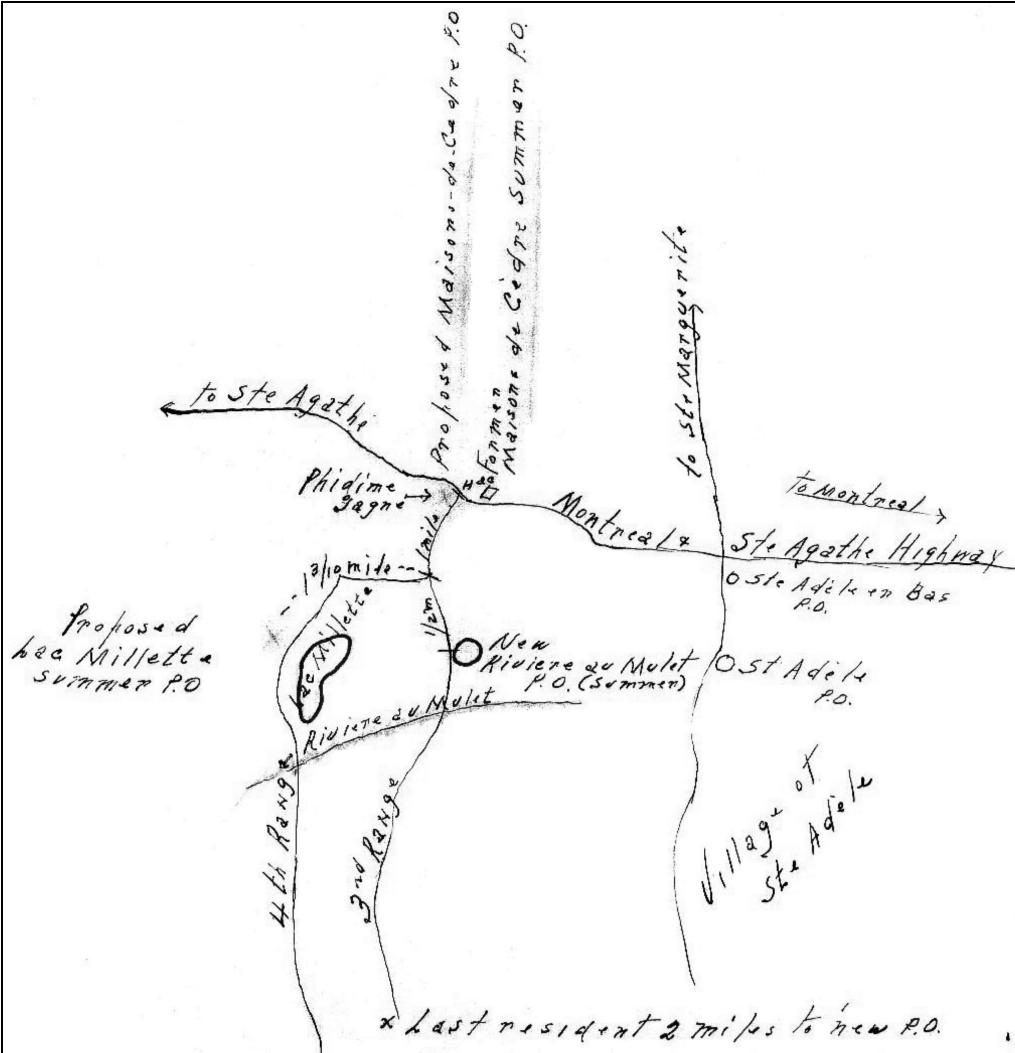


Illustration 5 : Plan émanant du ministère des Postes montrant les emplacements des bureaux de Maisons-de-Cèdre (ouvert en 1928), de celui de Rivière-au-Mulet (bureau d'été ouvert le 1^{er} mai 1935), ainsi que les emplacements proposés pour le bureau de Lac-Millette (il ne sera ouvert qu'en 1946) et la réouverture demandée par certains citoyens du bureau de Maisons-de-Cèdre, légèrement à l'ouest de l'emplacement initial.

[Source : BAC, RG3, dossier 2955-6¹]

ADHÉREZ À

THE British North America Philatelic Society LTD.



- Revue trimestrielle *BNA Topics*
- Convention annuelle
- Groupes d'études spécialisées
- Groupes régionaux

www.bnaps.org

Adressez votre demande d'adhésion au Secrétaire :

**David G. Jones, Secrétaire
184 Larkin Drive
Nepean, ON K2J 1H9**

Courriel :
shibumi.management@gmail.com